

ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

Protégez-vous contre les risques de paiement tout en réglant vos opérations au moyen d'une solution économique et efficace.

L'encaissement documentaire représente un mécanisme de paiement qui peut remplacer les paiements anticipés et les opérations à compte ouvert, et donne une plus grande confiance aux exportateurs comme aux importateurs, tout au long de l'opération. Votre banque, c'est-à-dire la Banque CIBC, conserve le contrôle sur les marchandises grâce aux titres de propriété et prendra les dispositions nécessaires pour que l'un de nos correspondants bancaires à l'étranger délivre les documents contre paiement ou contre acceptation d'une lettre de change pour paiement à une date ultérieure.

Nos encaissements documentaires vous permettent de :

- Réduire vos coûts d'exploitation lorsque des relations établies entre acheteurs et fournisseurs ne nécessitent pas le recours à des lettres de crédit documentaire
- Éviter le risque associé aux opérations à compte ouvert ou à la remise des fonds avant la réception des marchandises
- Faire des affaires sans utiliser votre marge de crédit

Financement du commerce extérieur en direct

Gérez facilement vos opérations de financement du commerce et de la chaîne d'approvisionnement grâce à notre portail en ligne sécurisé.

- Consultez des rapports personnalisés en temps réel
 - Clients exportateurs: Affichez l'historique des opérations et obtenez des rapports par l'intermédiaire du portail
 - Clients importateurs: Consultez les images des documents entrants et obtenez des rapports par l'intermédiaire du portail
- Améliorez la productivité et réduisez le temps de traitement

Principaux avantages :

- Contrôle accru sur les marchandises importées ou exportées
- Exécution d'opérations en toute confiance, en sachant que les documents et le produit de l'opération sont traités par l'intermédiaire de canaux bancaires
- Accès facile à une solution de rechange sûre, efficace et économique aux lettres de crédit documentaire
- Amélioration du fonds de roulement en éliminant la nécessité de paiements anticipés ou de dépôts
- Atténuation du risque de fraude
- La Banque CIBC représente vos intérêts et assure le suivi de l'état de vos opérations

Vivez la différence grâce à des solutions commerciales flexibles, fiables et adaptées à vos besoins.

À propos de Marchés des capitaux CIBC

L'équipe de Marchés des capitaux CIBC collabore avec des organisations nationales et internationales à la recherche d'une relation bancaire qui combine une connaissance approfondie du secteur et des compétences exhaustives liées aux marchés financiers, aux services financiers aux entreprises et aux services bancaires d'investissement pour répondre à leurs besoins les plus pressants. Nous nous efforçons d'établir des relations solides et approfondies avec nos clients afin de comprendre les exigences de leur entreprise et d'offrir des solutions appropriées de premier ordre.

cibccm.com

Marchés des capitaux CIBC est une marque de commerce sous laquelle la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « Banque CIBC »), ses filiales et ses sociétés affiliées (qui comprennent notamment Marchés mondiaux CIBC inc., CIBC World Markets Corp. et CIBC World Markets Limited) proposent des produits et des services à nos clients partout dans le monde. Parmi les services offerts par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, mentionnons les services de financement d'entreprises, les opérations de change, les instruments du marché monétaire, les billets structurés, les produits à taux d'intérêt et les produits dérivés hors cote. La Banque Canadienne Impériale de Commerce est inscrite temporairement à titre d'opérateur de swap auprès de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) et de la National Futures Association (NFA). Les mentions juridiques de la Banque CIBC liées aux règles de conduite commerciale externes se trouvent à l'adresse suivante : cibccm.com/doddfrank. La Déclaration concernant les opérations de change de la Banque CIBC qui traite des principes énoncés dans le code mondial des marchés des changes peut être lue sur le site cibccm.com/fxdisclosure. D'autres produits et services, comme des options sur actions négociées en bourse et sur actions, des titres à revenu fixe et l'exécution de contrats à terme sur des titres canadiens, sont offerts par les filiales détenues directement ou indirectement par la Banque CIBC tel qu'il est indiqué ci-dessous. Aux États-Unis, Marchés des capitaux CIBC offre également des services de banque d'investissement sous la marque de commerce CIBC Cleary Gull.

Les titres et les autres produits offerts ou vendus par Marchés des capitaux CIBC ne sont pas à l'abri des risques de placement, y compris la perte potentielle du capital investi. Chaque filiale ou société affiliée de la Banque CIBC est entièrement responsable de ses propres obligations contractuelles et engagements. Sauf indication contraire par écrit, les produits et services de Marchés des capitaux CIBC ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Federal Deposit Insurance Corporation ou toute autre assurance-dépôts similaire, et ne sont pas garantis ou approuvés par une banque.

Marchés mondiaux CIBC inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Aux États-Unis, CIBC World Markets Corp. est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et du Securities Investor Protection Fund. CIBC Bank USA est régie par l'Illinois Department of Financial and Professional Regulation et est membre de la Federal Deposit Insurance Corporation. CIBC World Markets Limited est autorisée par la Prudential Regulation Authority et réglementée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. Le centre bancaire de Londres de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est autorisé par la Prudential Regulation Authority et réglementé par la Financial Conduct Authority et, de façon limitée, par la Prudential Regulation Authority. Marchés des capitaux CIBC (Europe) S.A. (RCS Luxembourg : B236326) est autorisée par la Banque centrale européenne (« BCE ») et est supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, sous la surveillance de la BCE. Le centre bancaire de Sydney de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (ABN : 33 608 235 847) est un centre bancaire étranger autorisé et réglementé par l'Australian Prudential Regulation Authority (APRA). CIBC Australia Ltd (AFSL no : 240603) est réglementée par l'Australian Securities and Investments Commission (« ASIC »). CIBC World Markets (Japan) Inc. est membre de la Japanese Securities Dealer Association. Le centre bancaire de Hong Kong de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est une institution inscrite en vertu de la Securities and Futures Ordinance (Cap 571), et est une société étrangère à responsabilité limitée inscrite auprès des services de banque d'investissement sous la marque de commerce CIBC Cleary Gull. Le centre bancaire de Singapour de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est une banque de gros autorisée et réglementée par la Monetary Authority of Singapore.

Le logo CIBC et « Marchés des capitaux CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leur titulaire de marque respectif.